



**Ecole primaire
8A, rue de l'Eglise
67280 URMATT
Tel: 03 88 47 34 55
ce.0672529K@ac-strasbourg.fr**

Procès-verbal du Conseil d'école du lundi 10 juin 2024

Personnes présentes :

Pour la municipalité : M Grisé, maire ;

Pour les parents d'élèves élus : Mmes Iller-Rathgeber, Oed, Kayser, Straube, M. Spohr et M. Peter

Pour l'équipe éducative : Mmes Encoignard, Mme Petit, Mme Delacour, Mme Ulrich enseignantes ;
Mme Bleger, ATSEM ;

M. Houtmann, directeur l'Accueil de loisirs

Mme Sarrazin-Marlaud, Dericq et M. Hannou sont excusés

Le procès-verbal du conseil d'école du 19 février 2024 a été approuvé à l'unanimité.

1. Bilan de l'année
2. Rentrée Septembre 2024
3. Coopérative Scolaire
4. Journées Sportives
5. Kermesse
6. Echange avec les partenaires de l'école
7. Parole aux parents d'élèves élus et réponses aux questions (à transmettre jusqu'au 07/06/2024)

1. Bilan de l'année

Effectif en fin d'année : 110

Radiation sur l'année : 4

Inscription en cours d'année : 2

Bilan de l'année :

Les événements :

Projet Maternelle et cinéma : 2 dernières séances 19 mars et 28 mai

Les élèves ont assisté aux trois séances avec celles du 19 mars et du 28 mai

Nettoyage de printemps : 26 mars

Nettoyage des abords de l'école par les maternelles et du complexe sportif pour les élémentaires.

Projet Sportif :

Les élèves ont bénéficié d'interventions bénévoles proposées par le Tennis Club Urmatt, le Club de Basket d'Urmatt, le Volley et la Capoeira tout au long de l'année.

Ce projet sportif se conclut par une journée sportive inter-école : le jeudi 13 juin pour les maternelles et le vendredi 14 juin pour les élémentaires sous forme de journées olympiques puisque notre école est labellisée Génération 2024.

Séance de tennis prévue pour les maternelles le 25 juin (initiation)

Piscine : Cycle natation du 13 avril au 28 juin. (8 séances au total pour les cycles 2 et 4 séances pour les cycles 3)

L'année prochaine, nous expérimenterons un format différent avec 10 séances en 5 semaines (c'est-à-dire 2 séances par semaine)

Photo de classe : le 3 juin, la commande est passée la semaine du 10 juin.

CE2/CM1 : Projet autour du Pic Noir avec la maison de la nature (avec subvention)

La semaine du vélo aura lieu du 10 au 14 juin pour les classes de la PS au CM2.

Liaison CM2/6^{ème} : Hand'semble 27 juin et Maths Sans Frontière

Intervention de Christian Voltz à l'école grâce à l'association « Lire et faire lire » (une intervention à la journée) pour les élèves du CP au CM2.

Demi-journée gymnastique (salle des fêtes d'Oberhaslach) avec les écoles d'Oberhaslach et de Niederhaslach le 31 mai.

Les LSU (Livret Scolaire Unique) seront distribués le mardi 2 juillet au format numérique (un mot sera distribué aux familles en amont)

Les vacances scolaires débuteront le vendredi 5 juillet après la classe.

Les absences liées à des vacances doivent être signalées à l'école par mail par les parents.

La période 5 se déroule bien.

2. Rentrée de Septembre 2024

Pour la rentrée 2024, il n'y aura pas de changement au niveau des titulaires. Seuls les enseignants assurant les décharges de direction et complément de temps partiel changeront.

Une ATSEM devrait être recrutée pour la rentrée 2024 et nous avons déjà une candidature pour un service civique. Rappel, le recrutement de l'Atsem se fait par la Mairie

Règlement intérieur :

Accueil des maternelles : de 7h50 à 8h20 et de 13h20 à 13h30 dans les classes et sortie de 11h20 à 11h30 et de 15h50 à 16h dans les classes.

Les parents devront se rendre dans les classes pour les accueils et les sorties. Le grand portail côté église sera fermé à partir de 8h et l'accès entre 8h et 8h20 se fera par le petit portail.

L'entrée dans le bâtiment se fera par la porte centrale, une ATSEM restera au bureau pendant cette période.

Pour les élémentaires, les horaires sont les mêmes. Pour la rentrée, l'équipe enseignante souhaite expérimenter un accueil dans les classes. Nous constatons en effet des conflits et de l'agitation dès les 10 minutes d'accueil. Cela permettra aux élèves de rentrer dans le calme et à l'enseignant de proposer des temps plus individualisés avec chacun. Un enseignant restera dans la cour pour le contrôle des entrées et la sécurité dans la cour. Ce format d'accueil est proposé dans plusieurs écoles et les retours sont très positifs.

Pour la sortie les élèves seront toujours accompagnés jusqu'au portail.

Le jour de la rentrée nous serons dans la cour pour accueillir les enfants.

Lors des réunions de rentrée, un discours sera harmonisé entre les enseignants concernant le sommeil, l'utilisation des écrans et les règles de l'école communes à tous...

Toutes les classes du CP au CM2 auront des évaluations de début d'année.

Plan de formation par rapport aux nouveaux programmes essentiellement tourné vers les maternelles.

Organisation pédagogique à la rentrée :

13 admissions dont 1 dérogation

21 radiations (passage en 6^{ème} et départ)

Soit un effectif global à 102 élèves (seuil de fermeture 104 élèves) Il faudra surveiller en 2025. Ce sont les maires des communes qui peuvent amorcer les démarches et réflexions relatives à la création d'un RPI. Cette proposition fait suite à l'évaluation des écoles et est à discuter au niveau des communes.

PS : 12	MS : 14	GS : 14
CP : 11	CE1 : 10	CE2 : 10
CM1 : 12	CM2 : 19	

Le périscolaire pourra accueillir 10 enfants supplémentaires à la rentrée 2024 (l'effectif passe de 30 à 40 enfants) Ce qui est une bonne chose pour l'école.

Des locaux scolaires seront partagés à midi avec le périscolaire. Cela demande une organisation et des aménagements entre l'école et le périscolaire. Une réunion sera organisée entre le périscolaire et l'école pour mettre en place une organisation durable.

Répartition des classes :

PS/MS : 6 + 14 = 20

PS/GS : 6 + 14 = 20

CP/CE1 : 11 + 10 = 21

CE2/CM1 : 10 + 12 = 22

CM2 : 19

La répartition des élèves est décidée en conseil des maîtres en fonction des besoins des élèves, des compétences attendues, de l'autonomie et de la vie de classe. Elle ne pourra pas être modifiée et sera affichée quelques jours avant la rentrée.

La rentrée aura lieu le lundi 2 septembre. Seulement pour cette journée, les horaires seront adaptés pour les maternelles. Les familles seront prévenues en juillet.

La visite de l'école pour les nouveaux admis aura lieu mardi 18 juin à 18h.

Le matériel sera commandé par la coopérative scolaire et les parents devront fournir un chèque de paiement à la rentrée. Les parents qui le demanderont, auront le détail du prix du matériel pour les enfants.

Cahiers de liaison payés par la coopérative scolaire + cahiers du jour payés par la Mairie
Porte-vues maternelle financés par la coopérative scolaire.

L'APE participe à la hauteur de : 3 euros par enfant en maternelle et 7 euros par enfant pour les élémentaires

L'usage du site toutemonnée sera reconduit avec les mêmes conditions.

Un nouveau cahier de liaison sera fourni à tous les élèves à la rentrée avec des éléments pour améliorer son usage.

Le pot de rentrée avec les réunions de rentrée aura lieu en septembre.

En ce qui concerne le projet d'école, suite à l'évaluation d'école, nous l'établirons sur l'année 2024/2025. Nous attendons les consignes à ce sujet.

3. Coopérative Scolaire

Participation volontaire des parents bien suivie :

Dépenses déjà effectuées :

4. Journées sportives

13 juin : Maternelle

Demi-journée à Oberhalsch avec intervention foot + danse, activités athlétiques et gymniques. Trajet en bus

Cérémonie d'ouverture + cérémonie de clôture avec remise de diplômes

14 juin : Élémentaire à Urmatt

Environ 230 élèves

Cérémonie d'ouverture

Journée avec demi-journée d'ateliers (tennis, volley, basket, breakdance, athlétisme) et l'autre demi-journée ateliers d'orientation.

Chaque groupe sera composé d'élèves des trois écoles et encadré par un parent de chaque école (donc 3 parents).

Un poste de secours a été prévu pour les soins. Le parking du complexe sportif sera fermé et plusieurs enseignants s'assureront de la surveillance globale.

5. Kermesse

28 juin 2024 à partir de 17h30

Les bénévoles arrivent à 15 heures.

Installation dès 13h30.

Spectacles à partir de 17h30 dehors et dans la salle de jeux jusqu'à environ 19 heures. L'accès au reste du bâtiment ne sera pas possible.

Après les spectacles, des jeux seront proposés aux enfants ainsi que de la restauration pour toutes les personnes présentes.

Plan Vigipirate : la sécurité de l'événement revient à l'organisateur, c'est-à-dire l'APE car c'est un événement hors temps scolaire (cf circulaire relative à l'organisation des événements festifs du 31 mai).

L'organisation de la sécurité a été vue avec la directrice de l'école :

Un seul accès entrée/sortie : petit/portail

Les portes de l'école seront fermées.

Contrôle des entrées par une personne avec un système de billet d'entrée

Vérification des sacs.

Les parents, quant à eux, sont responsables de leur enfant car il s'agit d'un événement hors temps scolaire.

6. Echanges avec les partenaires de l'école

Départ des CM2 : la mairie se propose d'offrir un cadeau aux élèves de CM2

APE : l'association des parents d'élèves se propose également de faire un cadeau aux élèves de CM2

Le 24 juin à 10h30 : remise des cadeaux

7. Parole aux parents d'élèves élus et réponses aux questions (à transmettre jusqu'au 07/06/2024)

1: Est ce qu'il y aura une Atsem à plein temps à la rentrée en septembre ? Oui

2: Serait-il possible d'envisager plus de sorties éducatives en forêt? La forêt n'est vraiment pas loin et cela est dommage de ne pas en profiter, math, sciences, découverte de la nature...

L'organisation des différentes sorties revient aux choix pédagogiques des enseignants qui essaient aussi de diversifier les expériences des élèves. Des sorties en forêt ont déjà eu lieu par le passé et pourront être proposées. Si la question est celle de mettre en place l'école du dehors. Il est important de rappeler qu'un tel projet nécessite beaucoup de travail pour proposer un contenu et des apprentissages pertinents. Il est également nécessaire que les élèves soient accueillis dans un endroit adapté avec un aménagement pour leur permettre d'être en sécurité et de produire des choses. L'équipe enseignante prend note de cette proposition, et les enseignants qui le souhaitent pourront s'en saisir.

3: Il serait bien de donner un accès à toute mon année aux Tati, nounou.

Les nounous et Tati peuvent se connecter avec le même code que celui transmis en début d'année. Les codes doivent être donnés par les parents aux nounous.

4: Est ce que le périscolaire a obtenu des places en plus?

Normalement, le périscolaire pourra accueillir plus d'enfant grâce à un partage de la salle d'activités.

5: « L'apéro » est maintenu pour 2024/2025? Oui

-
La secrétaire de session : E. Encoignard

La directrice : I. Delacour